



Les PME canadiennes : retour en force

Table des matières

Résumé	2
Momentum renouvelé	4
Environnement macroéconomique	7
Des PME de plus petite taille	12
Des entrepreneurs vieillissants	16
Perspective régionale : l'Ontario mène le bal	20
Données sur les PME	29
Bibliographie	32

Benjamin Tal
Économiste principal
Études économiques
et stratégie
Marchés mondiaux CIBC



Message des Services à la PME CIBC



Rob Paterson,
premier vice-président,
Services à la PME CIBC

Le nombre de travailleurs autonomes canadiens s'élève actuellement à près de 2,5 millions, et les PME sont de plus en plus indissociables de la santé économique du Canada. Il y a deux ans, la Banque CIBC prédisait qu'un Canadien sur cinq allait devenir travailleur autonome d'ici la fin de la décennie. De nombreux indicateurs semblent nous donner raison. Depuis 2002, le Canada a vu le nombre de ses nouveaux entrepreneurs augmenter de 200 000. Au cours des deux prochaines années, nous prévoyons que de 150 000 à 200 000 personnes deviendront à leur tour travailleurs autonomes. Et ce rythme devrait s'accélérer dans la deuxième moitié de la présente décennie.

Pour atteindre son objectif de devenir la principale banque des PME au Canada, la Banque CIBC se doit d'être un chef de file quant à la compréhension des entrepreneurs et des facteurs qui les influencent. Voilà pourquoi les Services à la PME CIBC sont heureux de commanditer le présent rapport annuel sur les PME de Marchés mondiaux CIBC, qui brosse un tableau de la situation actuelle des PME canadiennes et de leurs perspectives au cours des 12 à 24 prochains mois. Leur avenir est prometteur, et leur croissance devrait continuer à dépasser celle de l'économie canadienne dans son ensemble. Ce rapport examine également de façon détaillée l'évolution des PME, dont l'actuelle prépondérance des micro-entreprises, de moins de cinq employés, et le nombre croissant d'entrepreneurs âgés de plus de 55 ans.

La Banque CIBC est déterminée à favoriser la réussite de ces entrepreneurs, en diffusant de l'information opportune et pertinente sur les PME et en leur offrant des solutions et des produits novateurs. Nous estimons qu'il est de notre devoir d'encourager l'émergence et la croissance d'une culture entrepreneuriale, surtout chez nos jeunes. Au fur et à mesure que le nombre de travailleurs autonomes augmentera, nous serons là pour les appuyer. Le succès de notre clientèle composée de près de 470 000 PME est pour nous une priorité. La Banque CIBC compte plus de 1 300 conseillers PME au Canada. Ce sont des spécialistes consciencieux, qui travaillent côte à côte avec les entrepreneurs pour les aider à composer avec les priorités financières de leur entreprise.

J'espère que vous apprécierez autant que moi la lecture de ce rapport. Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements sur les Services à la PME CIBC, veuillez visiter www.cibc.com/pme.

Cordiales salutations,

Rob Paterson
Premier vice-président,
Services à la PME CIBC

RÉSUMÉ

- Après un recul de deux ans amorcé en 2000, les PME canadiennes effectuent actuellement un retour en force. Depuis 2002, le nombre de travailleurs autonomes a augmenté de 200 000 ou 9 %, soit plus du double de la croissance enregistrée chez les salariés du secteur privé.
- Qui plus est, la hausse du nombre de travailleurs autonomes s'est produite à un moment où le marché du travail était relativement vigoureux, ce qui permet de supposer que bon nombre de ces nouveaux entrepreneurs le sont devenus par choix plutôt que par obligation. La seule exception à ce chapitre fut sans doute les Canadiens plus âgés, plus susceptibles d'avoir été poussés vers le statut de travailleur indépendant à la suite de la dégradation de leur situation d'emploi.
- L'environnement d'affaires des entreprises existantes s'améliore, et un nombre croissant de PME du secteur manufacturier font état de carnets de commandes mieux garnis et d'une situation moins difficile au chapitre des liquidités.
- Les faillites d'entreprises continuent de diminuer, bien que plus lentement. L'amélioration constatée est généralisée aux plans géographique et sectoriel.
- Aux États-Unis et au Canada, les taux d'intérêt devraient continuer d'augmenter au cours des douze prochains mois. Toutefois, les hausses devraient être graduelles et modérées. Dans ces conditions, les PME, qui sont généralement plus vulnérables à l'augmentation des taux d'intérêt en raison de leur dépendance accrue à l'endroit du crédit et des dépenses des ménages, devraient s'en tirer sans trop de mal.
- Selon toute vraisemblance, l'indice de l'activité économique des PME de Marchés mondiaux CIBC devrait afficher une croissance de 4,3 % en 2004, bien plus que la croissance prévue pour l'économie dans son ensemble. Nous estimons que le nombre de travailleurs autonomes canadiens augmentera de 150 000 à 200 000 au cours des deux prochaines années.

RÉSUMÉ (SUITE)

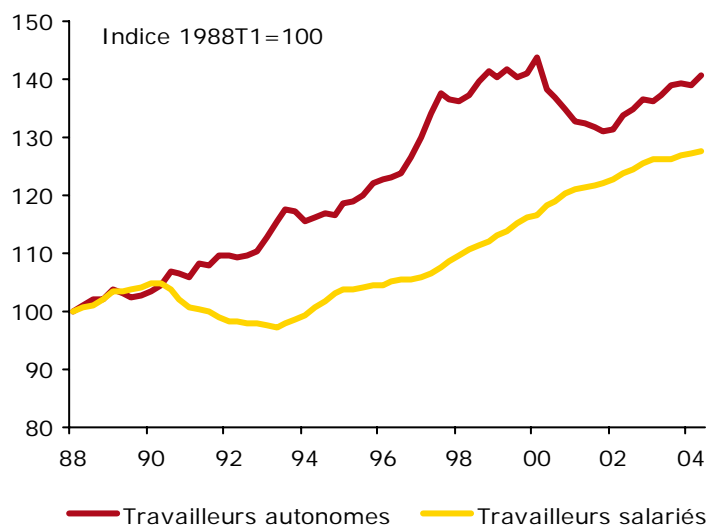
- Plus nombreuses, les PME canadiennes sont également de plus en plus petites. En 2003, ce sont les micro-entreprises (moins de cinq employés) qui ont monopolisé la croissance du côté de la création d'entreprises.
- En dépit de l'activité économique accrue enregistrée par les PME, le crédit qui leur a été consenti n'a guère augmenté ces dernières années. La principale raison qui explique cette situation est la diminution sensible de la taille moyenne des prêts accordés, diminution qui reflète la proportion de plus en plus élevée de micro-entreprises parmi les PME. Le recours aux prêts personnels demeure, par ailleurs, important.
- L'examen du secteur de la PME au cours des dernières années révèle la croissance rapide du nombre d'entrepreneurs de 55 ans et plus. Depuis le début de 2001, le nombre d'entreprises exploitées par des Canadiens plus âgés a augmenté de 140 000 (30 %), ce qui en fait le segment dont la croissance a été la plus rapide pour l'ensemble des PME. Les entrepreneurs d'âge mûr comptent actuellement pour le quart de tous les travailleurs autonomes canadiens et représentent plus de 30 % de la population active de plus de 55 ans.
- Les tendances démographiques à long terme permettent de croire que les travailleurs plus âgés joueront un rôle de plus en plus important dans l'activité économique canadienne, compte tenu du vieillissement de la population et de la diminution relative du nombre de Canadiens en âge de travailler.
- L'Ontario mène le bal en termes de création de PME, dont la majorité voit le jour dans de grands centres urbains. L'Ouest canadien tire son épingle du jeu grâce à un marché immobilier vigoureux, à un secteur pétrolier en plein essor et aux investissements substantiels des grandes entreprises, offrant aux PME de l'Alberta et de la Colombie-Britannique de nombreuses occasions de croissance. Au Québec, les PME devraient bénéficier d'une meilleure perspective en 2004 et en 2005, après avoir connu une année difficile en 2003.

MOMENTUM RENOUVELÉ

Doucement, sans attirer l'attention, le secteur des PME amorce un tournant. Après un fléchissement amorcé en l'an 2000 qui aura duré deux ans, le nombre de travailleurs autonomes a fait un bond impressionnant de 200 000 depuis le début de 2002, soit un taux de croissance de près de 9 %, ce qui est passablement plus que l'augmentation du nombre de salariés dans le secteur privé. En juillet 2004, le nombre de travailleurs autonomes au Canada frôlait les 2,5 millions. Contrairement au début des années 1990, l'essor actuel des travailleurs indépendants se produit à un moment où le marché du travail est relativement vigoureux. Au cours des deux dernières années, l'économie a en effet créé en moyenne 25 000 nouveaux emplois par mois, une performance fort honorable. On peut en conclure qu'un nombre croissant de nouveaux entrepreneurs le sont devenus par choix plutôt que par obligation ou par manque d'autres possibilités. Moins de trois nouveaux entrepreneurs sur dix au cours des deux dernières années expliquent leur statut par la précarité du marché du travail.

GRAPHIQUE 1

Les travailleurs autonomes : de nouveau en hausse

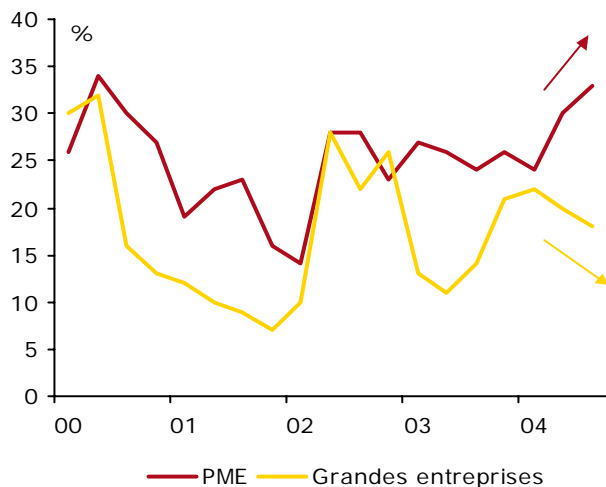


Cette évolution traduit à la fois la création de nouvelles entreprises et l'amélioration des conditions d'exploitation des entreprises existantes. Les données recueillies par Statistique Canada révèlent que le pourcentage de PME du secteur manufacturier ayant fait état d'une augmentation de leurs commandes au troisième trimestre de 2004 est passé à 33 %, soit le niveau le plus élevé en

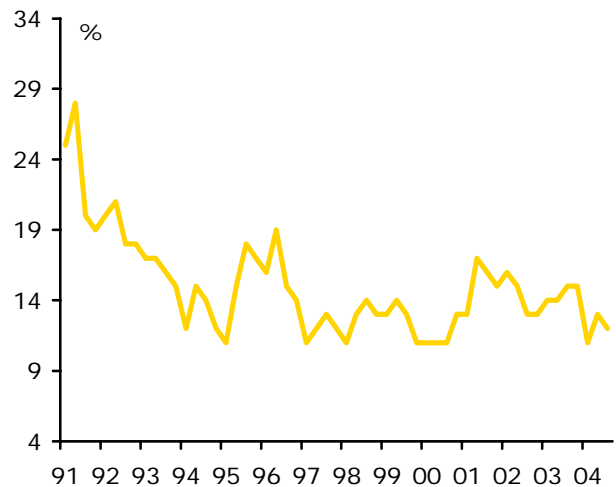
plus de quatre ans et près de 10 % de plus qu'en début d'année. À l'inverse, les grandes entreprises ont enregistré un recul sensible des nouvelles commandes cette année. L'orientation « locale » de la grande majorité des PME et leur vulnérabilité relativement faible à la vigueur du dollar canadien ne sont sans doute pas étrangères à cette situation. À ces facteurs positifs s'ajoutent une nette amélioration du niveau des stocks et une baisse considérable du nombre de PME aux prises avec des problèmes de liquidités.

La vigueur du secteur de la PME se manifeste en outre par le recul continu du nombre d'entreprises ayant demandé la protection de la loi sur les faillites. Au

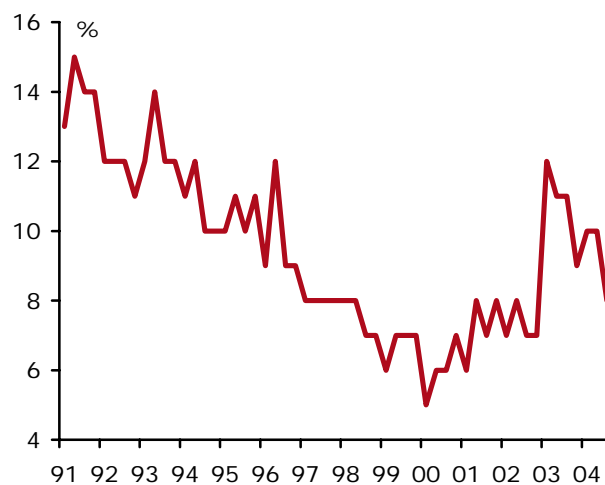
GRAPHIQUE 2
PME faisant état d'une augmentation des commandes (secteur manufacturier)



GRAPHIQUE 3
PME faisant état de niveaux de stock élevés (secteur manufacturier)

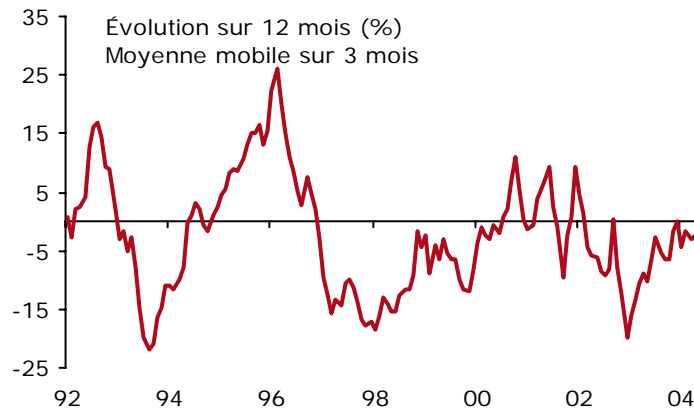


GRAPHIQUE 4
PME faisant état de liquidités insuffisantes (secteur manufacturier)



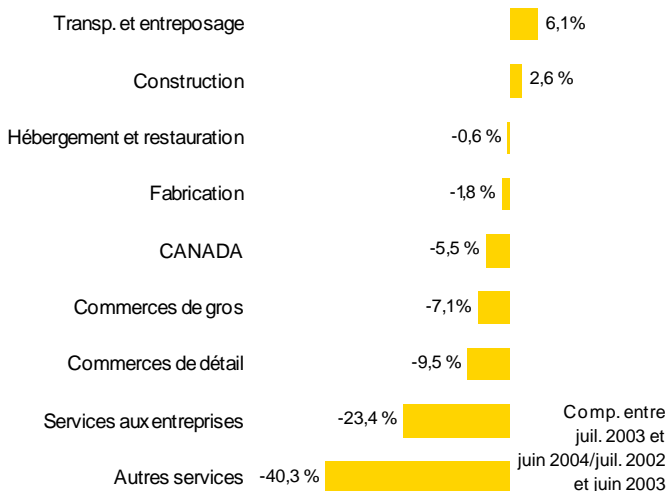
cours de l'année terminée en juin 2004, le nombre cumulé de faillites d'entreprises a reculé de 5,5 % comparativement à l'année précédente. L'amélioration est généralisée, et la majorité des secteurs a enregistré une baisse du nombre des faillites. Par ailleurs, l'augmentation des faillites dans les secteurs du transport ainsi que de l'hébergement et de la restauration n'est guère surprenante compte tenu de leur forte sensibilité à la vigueur du dollar canadien. Par contre, l'augmentation du nombre des faillites dans le secteur de la construction étonne davantage, compte tenu de l'essor actuel du marché de l'immobilier. Cette situation peut s'expliquer par la forte augmentation du nombre d'entreprises en démarrage dans ce secteur, sans doute tributaire de l'optimisme exagéré de certains entrepreneurs, un phénomène que l'on peut observer en période de forte expansion.

GRAPHIQUE 5
Faillites d'entreprises

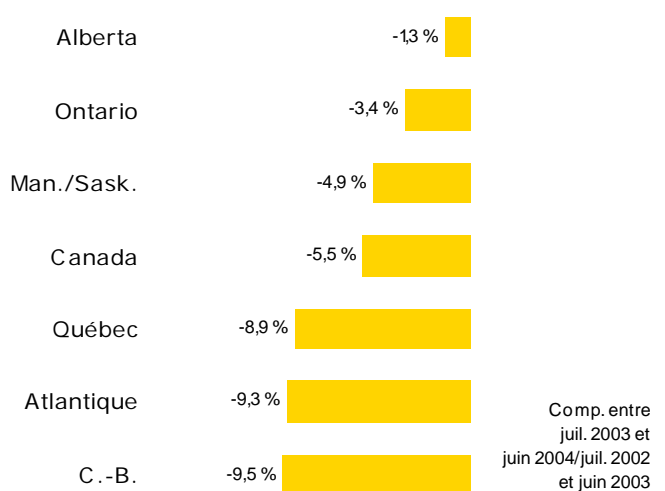


Source : Industrie Canada

GRAPHIQUE 6
Augmentation du nombre de faillites d'entreprises par secteur



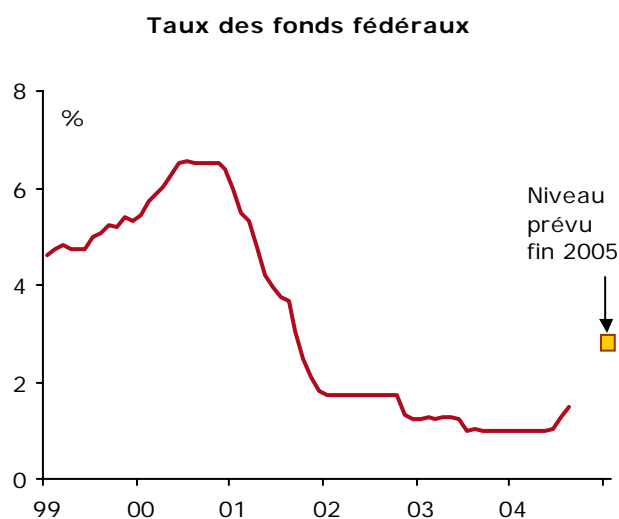
GRAPHIQUE 7
Augmentation du nombre de faillites d'entreprises par province



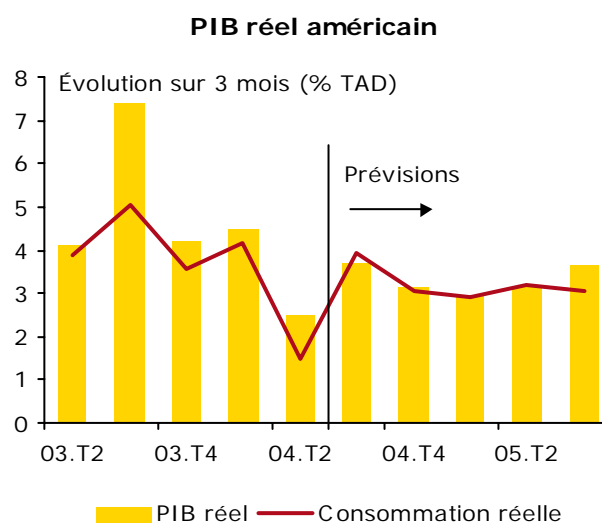
ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

L'évolution de l'économie américaine sera certainement le facteur qui aura le plus d'incidence sur l'économie canadienne au cours des douze prochains mois. Le marché américain se trouve actuellement à un tournant. Les taux d'intérêt se sont mis à augmenter, l'inflation est en hausse, et le marché du travail commence à se rétablir après avoir connu sa pire période depuis des décennies. Dans ce contexte, la Réserve fédérale américaine devrait continuer d'augmenter les taux d'intérêt au cours de l'année qui vient, bien que de façon très graduelle.

GRAPHIQUE 8
Taux d'intérêt américains : augmentation graduelle en vue



GRAPHIQUE 9
Croissance américaine : ralentissement et variations en vue

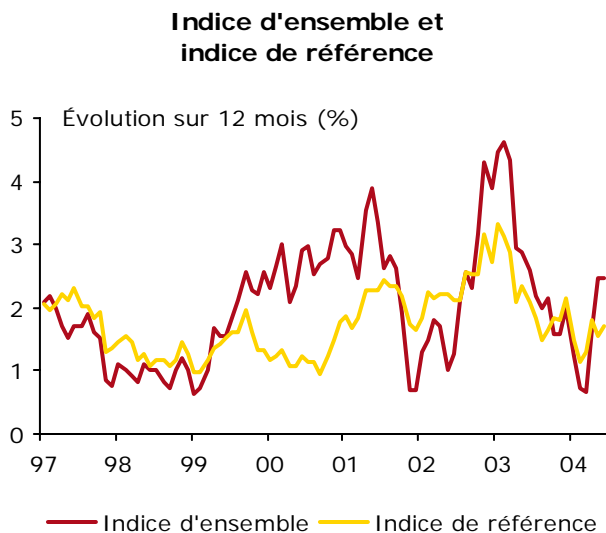


Bien que, à un niveau oscillant entre 4,0 % et 4,5 %, le taux des fonds fédéraux américains puisse paraître « normal » en termes historiques, il y a tout lieu de croire que la fringale excessive des consommateurs au cours des dernières années fera paraître ce niveau comme anormal. Qui plus est, l'économie américaine présente encore un potentiel inutilisé important. Le bond récent des prix à la consommation est davantage le fruit d'événements isolés que d'une hausse généralisée de l'inflation. Il convient notamment de souligner que le nombre d'emplois n'est revenu que tout récemment à son niveau de la

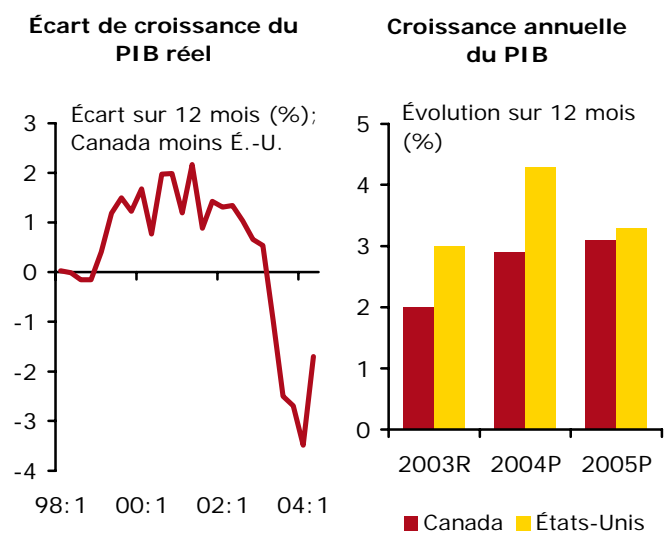
fin de récession et qu'on compte encore aujourd'hui un million de moins d'emplois qu'au début de 2001. Dans ces conditions, on comprendra que les travailleurs américains disposent de très peu de pouvoir de négociation, comme en fait foi la baisse continue des salaires réels sur une base annuelle, ce qui est loin d'être un signe d'inflation. Une inflation modérée prévue plus tard cette année et en 2005 ne pourra qu'inciter les autorités monétaires à faire preuve de modération comparativement aux cycles économiques précédents. Dans ces conditions, nous prévoyons que la Fed fera passer son taux directeur dans la fourchette de 2,5 % à 3,0 % d'ici décembre 2005.

La Banque du Canada ne pourra ignorer longtemps la pression exercée par l'augmentation des taux aux États-Unis. Cela dit, le gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, a déjà montré qu'il pouvait faire cavalier seul. En outre, la Banque du Canada a d'excellentes raisons pour faire preuve de prudence et de doigté. Tout en affichant une nette amélioration par rapport à 2003, qui fut une année plutôt faible, l'économie canadienne continue de tourner en deçà de ses capacités. L'inflation demeure plus faible qu'aux États-Unis, et l'impact de l'appréciation du huard au cours des 18 derniers mois ne s'est pas encore fait pleinement sentir. Nous estimons, dans ces conditions, que la Banque du Canada augmentera les taux de 25 à 50 points de base d'ici la fin de l'année.

GRAPHIQUE 10
L'inflation canadienne est sous contrôle

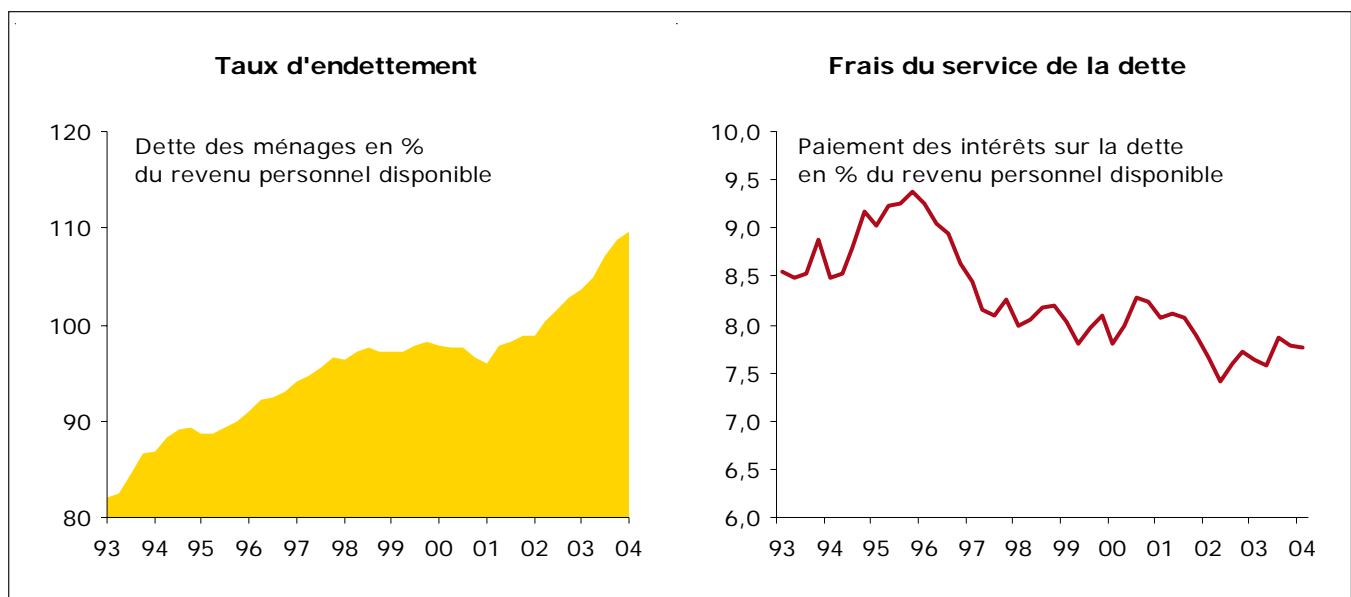


GRAPHIQUE 11
Le Canada rattrape les États-Unis au plan de la croissance



Nous sommes d'avis que, même l'an prochain, la Banque du Canada n'augmentera les taux que très lentement, notamment en raison du poids accru de la dette des ménages dans l'économie. Avec un taux de croissance annuel de près de 9 %, le total des prêts consentis aux ménages augmente deux fois plus rapidement que les revenus personnels. Dans ces conditions, le taux d'endettement des ménages par rapport au revenu personnel se situe actuellement à un niveau record. Comme le loyer peu élevé de l'argent a favorisé un tel endettement, on peut s'attendre à ce que les consommateurs soient de plus en plus sensibles au risque d'augmentation des taux, ce qui fournira vraisemblablement à la Banque du Canada une autre raison pour éviter d'augmenter les taux trop rapidement.

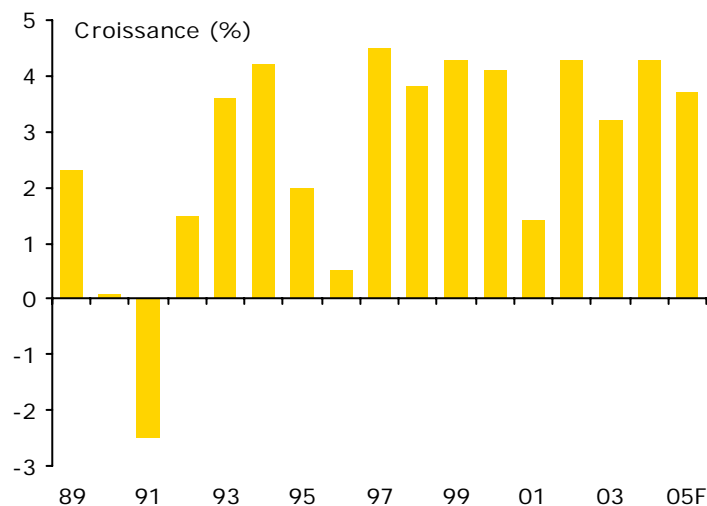
GRAPHIQUE 12
Endettement personnel record



En définitive, nous estimons que l'activité économique canadienne enregistrera une croissance générale d'un peu plus de 3 % en 2005 comparativement à 2,9 % en 2004, alors que les taux d'intérêt à court terme devraient augmenter de 75 à 100 points de base d'ici la fin de 2005. La faiblesse générale du dollar américain sera contrebalancée par la disparition de l'écart entre les taux canadiens et les taux américains, qui devrait se traduire par la stabilisation du huard autour de 75 ¢ US au cours des 12 à 18 prochains mois.

Voilà qui devrait permettre aux PME canadiennes de jouir des conditions nécessaires pour profiter du momentum actuel. Après avoir enregistré une croissance de 3,5 % en 2003, notre indice de l'activité économique des PME devrait augmenter de 4,3 % en 2004, bien au-dessus de la croissance prévue de l'économie dans son ensemble. En 2005, alors que l'économie devrait parvenir au stade de maturité du cycle actuel, nous estimons que l'activité des PME continuera de damer le pion à celle de l'économie en général, pour afficher une croissance de 3,7 %. Pour sa part, le nombre de travailleurs indépendants canadiens devrait augmenter de 150 000 à 200 000 au cours des 48 prochains mois.

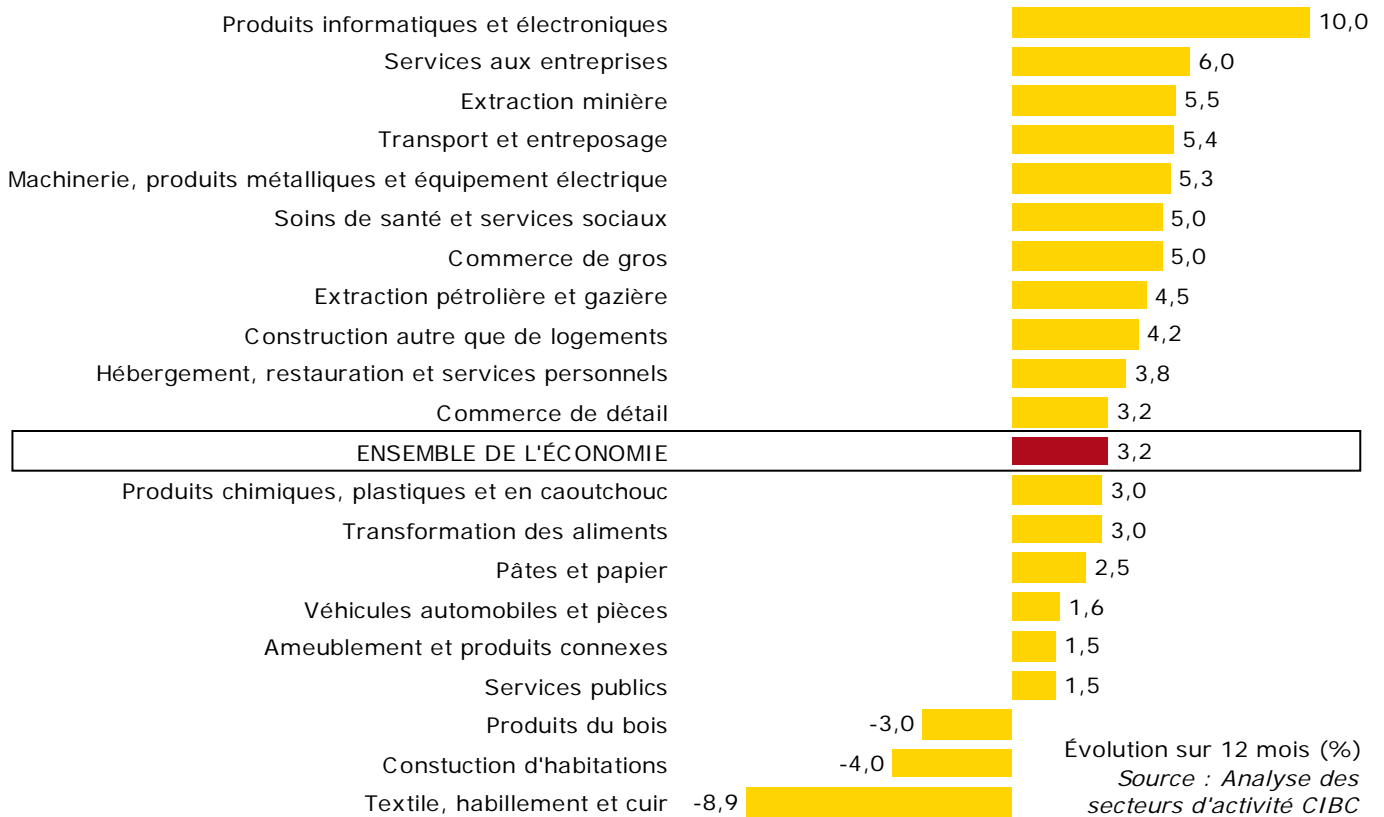
GRAPHIQUE 13
Indice de croissance de l'activité économique des PME de Marchés mondiaux CIBC



La faiblesse des taux d'intérêt sera déterminante pour la performance des PME à court terme. Comparativement aux grandes entreprises, les PME canadiennes sont très sensibles à l'évolution des taux. Devenant de plus en plus petites et de plus en plus dépendantes des dépenses des consommateurs, les PME n'en seront que plus sensibles aux taux d'intérêt. Comme le signalait l'étude que nous avons publiée l'an dernier intitulée *Les PME au Canada – Une force en pleine croissance*, la corrélation entre l'activité des PME et les dépenses des consommateurs a atteint un niveau record. Tout ralentissement significatif et durable des dépenses de consommation se traduira par un ralentissement sensible de l'activité économique des PME. Dans ces conditions, les PME ne

GRAPHIQUE 14
Croissance du PIB par secteur d'activité (prix de 1997)

PRÉVISIONS 2005



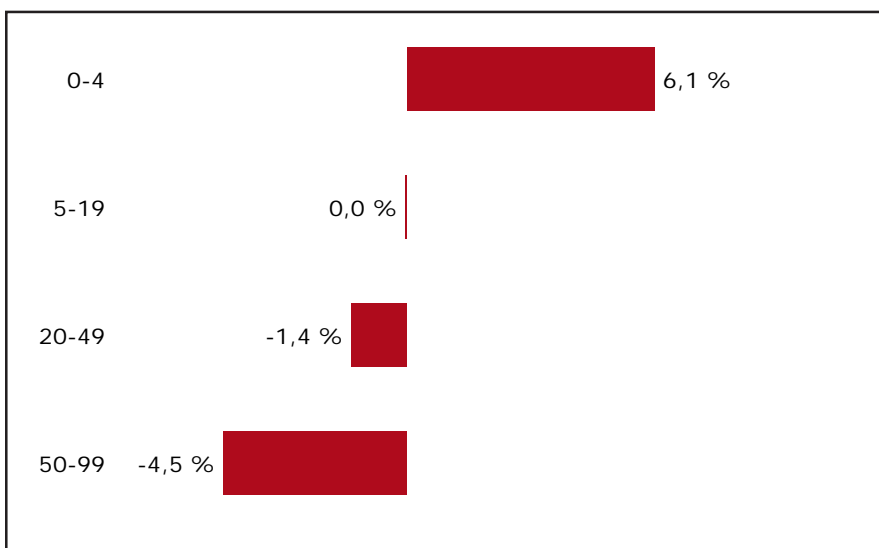
pourront demeurer étrangères à la vulnérabilité accrue des consommateurs face au risque d'augmentation des taux d'intérêt, par suite de leur endettement. L'augmentation prévue des taux d'intérêt au cours des douze prochains mois refroidira sans aucun doute l'enthousiasme des consommateurs, soit directement par suite de l'augmentation du coût du remboursement de leurs prêts, soit indirectement en raison du ralentissement de l'activité du marché de l'habitation. Cela dit, nous pensons que la Banque du Canada n'augmentera les taux que graduellement et modérément, ce qui permettra de limiter les dégâts et laissera aux PME le champ libre pour poursuivre leur expansion.

DES PME DE PLUS PETITE TAILLE

Bien que largement utilisé, le terme « PME » n'a pas toujours le même sens pour tout le monde. Même s'il peut être difficile d'en arriver à une définition claire et précise, il est certain que la réalité de l'entreprise de cinq employés est bien différente de celle de l'entreprise de 50 employés. Pourtant, les deux entreprises sont réputées constituer des PME.

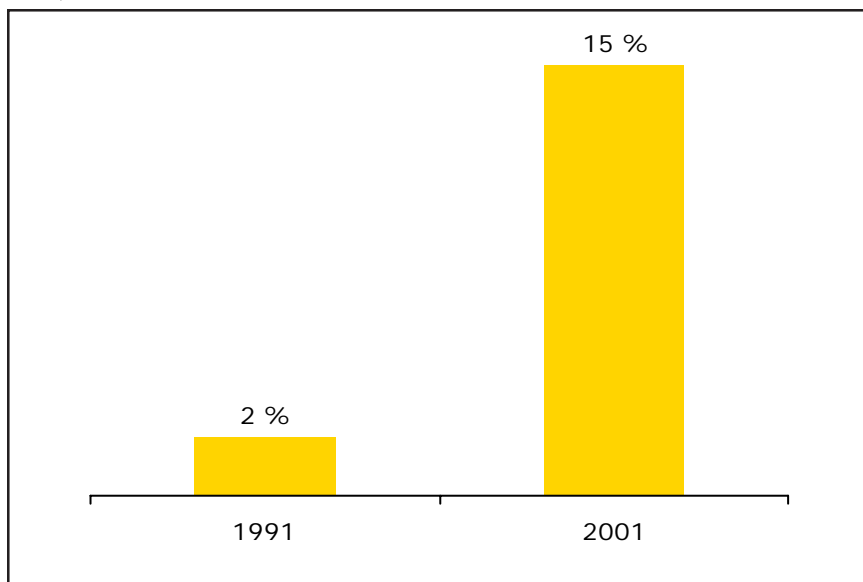
Les dernières années ont vu se dessiner une tendance très nette : les PME sont de plus en plus petites. En 2003, les PME de moins de cinq employés ont monopolisé la totalité de la croissance enregistrée en ce qui concerne la création de PME. En fait, le nombre de « grandes » PME diminue. Sur une plus longue période, la situation est la même, le taux de création de micro-entreprises étant cinq fois plus élevé que celui des autres PME.

GRAPHIQUE 15
Croissance de la création d'entreprises par nombre d'employés
2003



La prépondérance actuelle des micro-entreprises n'est guère surprenante compte tenu du fait que l'établissement et l'exploitation d'une petite entreprise coûtent beaucoup moins cher et sont passablement plus faciles que par le passé. L'évolution rapide de la technologie, l'avènement d'Internet et l'émergence du commerce électronique sont autant de facteurs qui favorisent l'adoption du statut de travailleur autonome et permettent à la micro-entreprise de bénéficier des mêmes « règles du jeu » que la grande entreprise. En outre, l'utilisation d'Internet facilite la connectivité entre les entrepreneurs et d'autres intervenants, ce qui réduit l'importance des économies d'échelle. Un nombre croissant de travailleurs autonomes font figure d'entités virtuelles, dont l'intervention se redéfinit au gré de projets spécifiques. Il s'ensuit que les PME deviennent non seulement plus petites, mais également plus diversifiées et hétérogènes. Voilà pourquoi on retrouve la plus importante concentration de micro-entreprises dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques. Les micro-entreprises se caractérisent également par leur forte mobilité, comme en font foi les 15 % de propriétaires de micro-entreprises affirmant ne pas avoir de lieu de travail usuel (contre à peine 2 % il y a une dizaine d'années).

GRAPHIQUE 16
Micro-entreprises
sans lieu de travail usuel



TABEAU 1
Répartition des micro-entreprises par secteur et par province
 Décembre 2003

< 5 employés

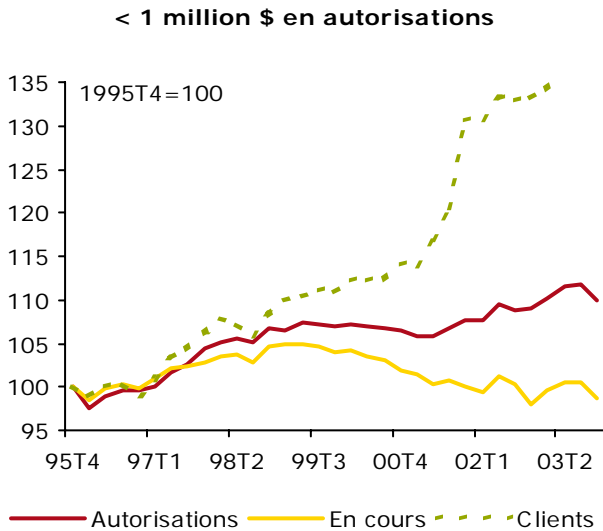
	T.-N. et										
	CANADA	Labrador	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QUÉ	ONT	MAN	SASK	ALB	C.-B.
	(Pourcentage)										
Agriculture, foresterie, chasse et pêche	9,7	6,2	24,9	10,8	12,7	7,4	5,2	25,2	46,6	14,3	5,7
Extraction minière, pétrolière et gazière	0,7	0,4	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	1,4	3,3	0,5
Services publics	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Construction	11,9	11,7	11,0	12,9	12,4	9,7	12,6	10,3	6,8	13,2	14,3
Fabrication	3,7	3,4	3,5	4,0	3,8	4,9	3,8	2,8	1,9	2,5	3,7
Commerce de gros	4,9	4,2	3,0	4,9	4,4	5,7	5,2	4,2	2,6	3,6	5,2
Commerce de détail	8,1	13,3	7,8	10,0	9,6	9,6	8,4	6,9	5,0	5,5	7,4
Transport et entreposage	5,2	6,5	5,0	5,1	7,5	5,5	4,6	5,9	4,4	5,8	5,1
Information et industries culturelles	1,4	1,1	0,8	1,4	1,0	1,6	1,5	1,0	0,6	0,8	1,7
Finance et assurance	4,9	2,6	4,2	4,6	3,6	5,3	5,6	4,7	2,7	4,0	4,8
Immobilier, location et crédit-bail	8,4	7,3	7,2	7,2	6,7	7,9	9,2	6,7	4,5	7,4	10,4
Serv. professionnels, scientifiques et tech.	14,8	7,8	5,8	10,2	8,4	13,1	17,5	8,4	5,2	17,4	15,0
Gestion d'entreprises	4,3	3,1	3,7	4,9	4,3	4,3	4,6	4,0	3,7	3,3	4,6
Serv. administratifs et de soutien et gestion des déchets	4,7	3,7	3,2	3,9	3,7	5,5	4,8	3,5	2,1	4,2	4,9
Enseignement	0,8	0,8	1,1	0,8	1,0	0,7	0,9	0,7	0,5	0,8	1,0
Soins de santé et aide sociale	3,3	9,3	3,4	4,2	4,3	3,4	3,2	3,1	1,9	2,6	3,4
Arts, divertissement et loisirs	1,9	2,1	2,2	1,8	2,0	2,1	1,9	1,7	1,1	1,4	1,9
Hébergement et restauration	3,7	6,1	4,1	3,9	4,4	4,6	3,8	2,8	2,4	2,5	3,6
Autres services (ex. : admin. publique)	7,3	9,2	8,3	8,8	9,8	8,4	6,9	7,6	5,8	7,1	6,6
Administration publique	0,1	1,2	0,5	0,1	0,2	0,2	0,0	0,2	0,6	0,1	0,1
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

LE CRÉDIT : PLUS DE PME EMPRUNTENT MOINS

Le nombre croissant de micro-entreprises contribue à refaçonner le marché du crédit à la PME. De façon générale, les PME sont sous-capitalisées. Les ressources personnelles de leur propriétaire constituent leur principale source de fonds, suivies des prêts bancaires. Les exigences financières et réglementaires imposées par le marché financier primaire et secondaire limitent la capacité des PME d'aller chercher des fonds d'autres sources. Bien que les PME présentent généralement des ratios d'endettement relativement élevés, une bonne proportion de leur dette est constituée de prêts consentis à même les économies personnelles de leur propriétaire et est, de ce fait, indissociable de leurs capitaux propres.

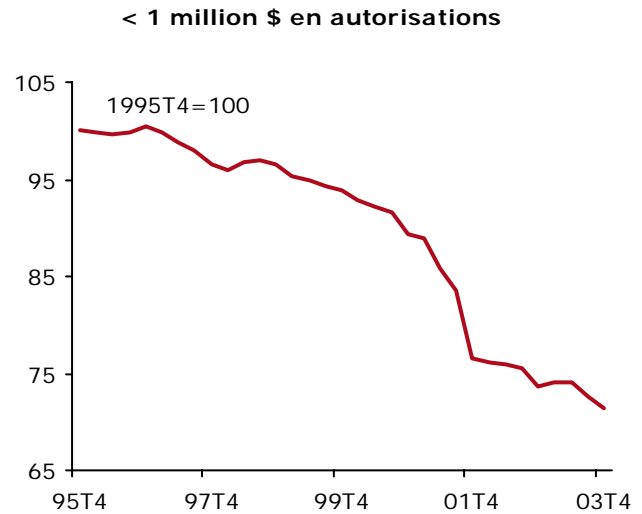
Près d'une PME sur quatre présente une demande de financement par emprunt chaque année. Les principaux prêteurs sont les banques (aux deux tiers), suivies des caisses populaires et coopératives de crédit. Les instruments d'emprunt les plus populaires sont les marges de crédit, suivies des emprunts à terme.

GRAPHIQUE 17
Prêts aux PME



Source : Association des banquiers canadiens

GRAPHIQUE 18
Taille moyenne des prêts



Source : Association des banquiers canadiens

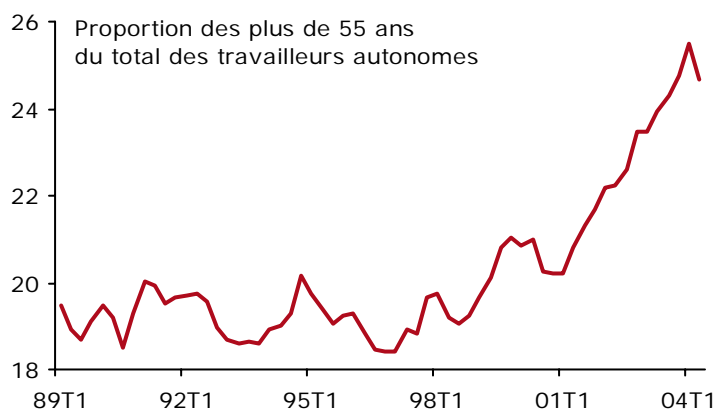
En dépit de taux d'intérêt extrêmement faibles et de la recrudescence des activités des PME depuis 2002, le crédit globalement consenti à ces dernières affiche un recul modéré depuis quelques années. Ce recul ne s'est cependant pas accompagné d'un recul équivalent du crédit autorisé, lequel a augmenté de plus de 3 % depuis 2002.

Pourquoi la demande de crédit des PME canadiennes a-t-elle ainsi fléchi? On peut affirmer, sans risque de se tromper, que la réduction de la taille moyenne des PME a contribué à réduire leurs besoins en matière de financement. Depuis 1995, le nombre de PME emprunteuses a augmenté de plus de 15 %, mais la taille moyenne des prêts a diminué de plus de 30 %. En d'autres mots, plus d'entreprises empruntent moins. En outre, bon nombre de PME, surtout chez les micro-entreprises, ont recours au crédit personnel de leur propriétaire pour financer leurs activités. Nous estimons qu'entre 10 % et 15 % du crédit personnel consenti au Canada l'an dernier visaient à financer des activités commerciales. Les instruments de crédit les plus populaires sont les cartes de crédit et les marges de crédit sans garantie. Dans l'ensemble, les PME qui exercent leurs activités dans le secteur primaire de même que les professionnels ont davantage tendance à recourir aux prêts aux PME pour se financer. Parallèlement, les PME du secteur des services et de la consultation ont davantage tendance à recourir à des prêts personnels.

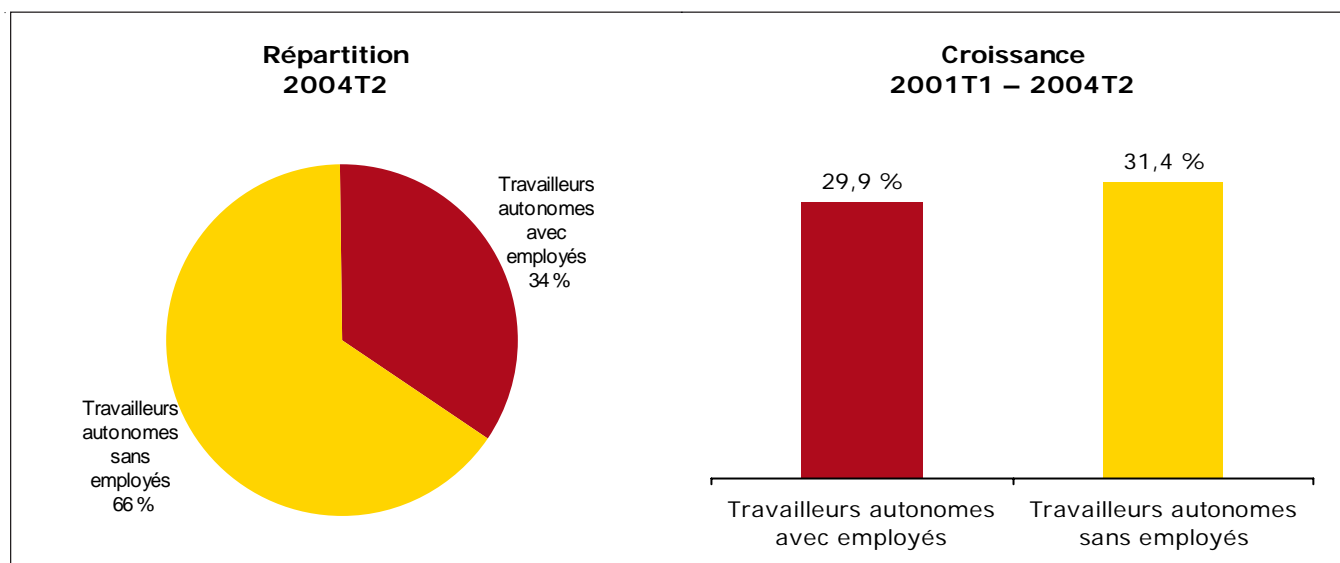
DES ENTREPRENEURS VIEILLISSANTS

Le dicton qui veut qu'on ne soit jamais trop vieux semble s'appliquer de plus en plus aux nouveaux propriétaires de PME. L'une des principales constatations qui se dégage de l'analyse du marché des PME canadiennes au cours des dernières années est l'explosion du nombre d'entrepreneurs de 55 ans et plus. Depuis le début de 2001, le nombre de PME exploitées par des Canadiens d'âge mûr a augmenté de 140 000, soit 30 %. Il s'agit du segment ayant connu la plus forte croissance du secteur des PME. Les entrepreneurs plus âgés représentent actuellement un travailleur indépendant sur quatre au Canada et constituent plus de 30 % de la population active de plus de 55 ans.

GRAPHIQUE 19
La montée des entrepreneurs d'âge mûr

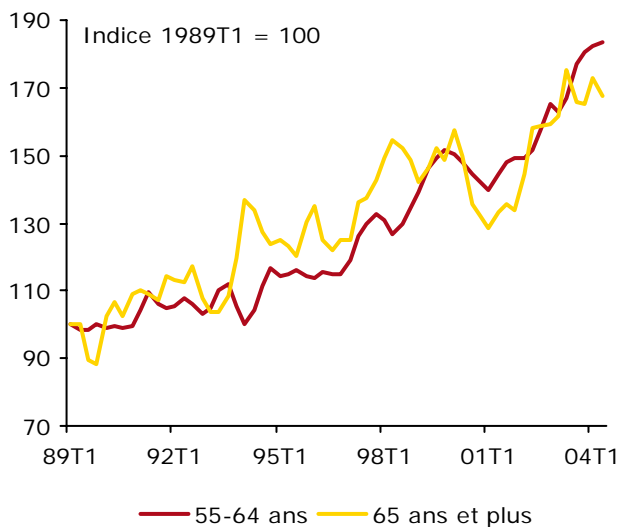


GRAPHIQUE 20
Répartition et croissance des travailleurs autonomes de 55 ans et plus

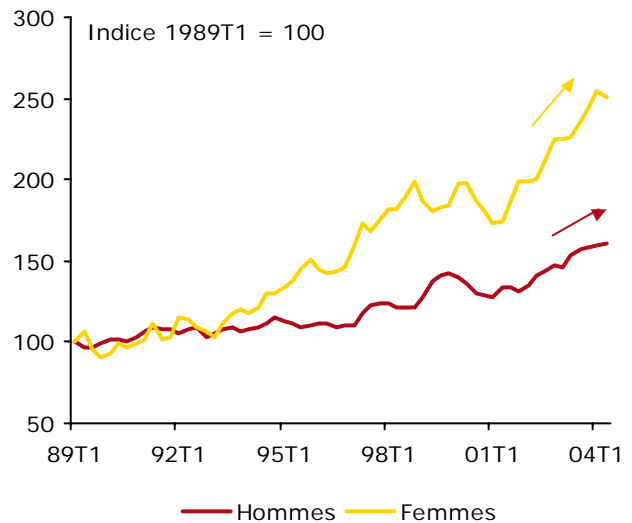


Les deux tiers des entrepreneurs d'âge mûr sont des travailleurs autonomes sans employés rémunérés. Cependant, au cours des dernières années, on a constaté une augmentation importante du nombre de chefs d'entreprise de plus de 55 ans qui ont des employés. Ce dernier segment a enregistré une croissance de 30 % depuis 2001 et est responsable de la création de quelque 250 000 emplois salariés. Fait à signaler, le rythme de croissance des entrepreneurs connaissant une seconde carrière (entre 55 et 64 ans) a été à peu près le même que celui des plus de 65 ans. En outre, depuis le début des années 1990, le taux de croissance des travailleuses autonomes d'âge mûr a dépassé celui de leurs congénères masculins, et l'écart s'est considérablement creusé au cours des dernières années. Sur le plan régional, l'augmentation la plus rapide de la création d'entreprises par des travailleurs d'âge mûr a été enregistrée dans l'Ouest canadien, où la Colombie-Britannique a mené le peloton, suivie de près par l'Alberta.

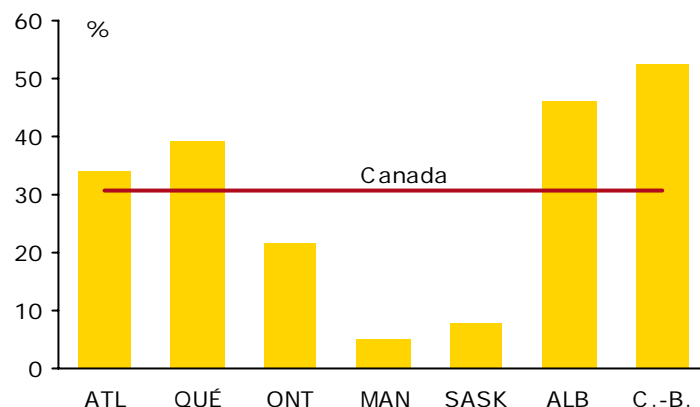
GRAPHIQUE 21
Croissance des travailleurs autonomes
(55 ans et plus)



GRAPHIQUE 22
Croissance des travailleurs autonomes
(55 ans et plus) selon le sexe



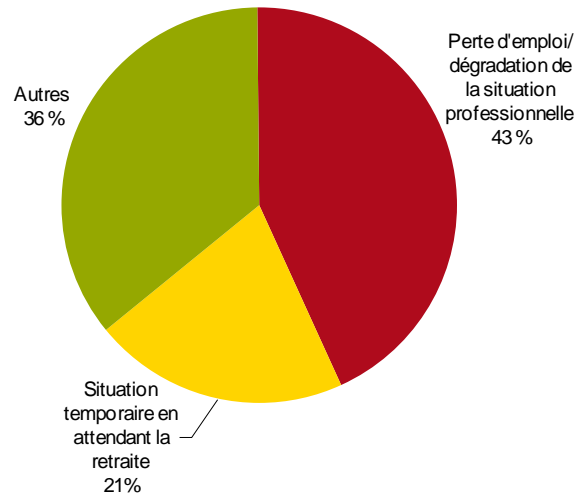
GRAPHIQUE 23
Croissance des travailleurs autonomes
(55 ans et plus) selon la province
2001T1-2004T2



Comment faut-il interpréter cette tendance? S'agit-il d'une conséquence naturelle du vieillissement de la population ou tout simplement de l'augmentation de l'esprit d'entreprise chez les Canadiens plus âgés? Ce phénomène est-il le reflet de difficultés économiques croissantes auxquelles feraient face les Canadiens plus âgés, qui en auraient forcé bon nombre à envisager de devenir travailleur autonome faute d'autres possibilités?

GRAPHIQUE 24

Motifs d'ordre financier pour créer son entreprise (55 ans et plus)



Dans l'ensemble, le statut de travailleur autonome en tant que choix délibéré constitue une véritable tendance, bien que près de la moitié des entrepreneurs d'âge mûr n'aient pas fait un tel choix délibérément. Ces derniers évoquent plutôt la perte d'un emploi ou d'autres difficultés professionnelles comme facteur décisif de leur statut de travailleur autonome. Malgré tout, il semble que les Canadiens d'âge mûr qui se sont tournés vers le statut de travailleur autonome par obligation s'en sortent relativement bien, la croissance de leurs revenus se comparant favorablement à celle des travailleurs autonomes par choix.

Les tendances démographiques à long terme permettent de croire que ces nouveaux entrepreneurs sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important dans l'activité économique au Canada, dans la foulée du vieillissement de la population et de la baisse relative de la population en âge de travailler. Malheureusement, le rôle des chefs d'entreprise vieillissants semble avoir été plutôt ignoré dans les recherches contemporaines portant sur les PME.

Une chose que les entrepreneurs plus âgés possèdent beaucoup plus que leurs congénères plus jeunes est l'expérience, soit la totalité des connaissances, des compétences, des pratiques et du savoir qui s'acquièrent au long des années.

Cet atout, toutefois, est partiellement contrebalancé par un niveau de scolarité postsecondaire moins élevé ainsi que par l'évolution rapide de la technologie, qui contribue à raccourcir le cycle d'accumulation des connaissances et en favorise l'obsolescence prématurée. En fait, seulement trois propriétaires de PME âgés de 55 à 64 ans sur dix et près de 45 % de ceux qui ont plus de 65 ans n'utilisent jamais le Web.

En revanche, les entrepreneurs d'âge mûr possèdent un net avantage par rapport aux plus jeunes en ce qui concerne les capitaux nécessaires au financement de l'exploitation et de la croissance d'une nouvelle entreprise, en raison des économies qu'ils ont pu réaliser au fil des ans, et de l'appréciation de leurs actifs. Les réseaux personnels constituent un autre facteur de succès important que possèdent les travailleurs autonomes plus âgés. Qu'ils soient formels ou informels, les réseaux facilitent souvent le développement de perspectives d'affaires, tout en réduisant la nécessité de recourir à la publicité payée. Une expérience de gestion importante peut également s'avérer fort utile, l'entrepreneur d'âge mûr étant souvent mieux armé pour éviter les nombreux pièges qui guettent les jeunes entrepreneurs moins aguerris aux tâches d'organisation et de gestion d'une entreprise nouvelle ou en croissance. L'expérience spécialisée peut, en revanche, constituer une arme à double tranchant, pouvant aider à repérer plus facilement les occasions à saisir dans un contexte donné, tout en risquant de limiter la vision de l'entrepreneur quant aux nouvelles perspectives ou opportunités.

La baisse potentielle de productivité et d'énergie souvent associée au vieillissement est sans doute l'inquiétude la plus courante à l'endroit des entrepreneurs plus âgés. La santé est un motif important que citent bien des gens qui décident de partir à la retraite ou qui préfèrent tourner le dos au travail rémunéré. Cela dit, l'atout présenté par l'expérience et la connaissance contrebalancent dans bien des cas de telles inquiétudes.

L'analyse de la situation des entrepreneurs d'âge mûr ne peut faire fi du contexte social dans lequel ils exercent leurs activités. Dans la mesure où la société dans son ensemble valorise ses aînés et estime que leur sagesse et leur expérience sont des atouts, les entrepreneurs d'âge mûr ont davantage de chances de réussir. Il s'agit là d'une question relativement complexe. Malgré tout, il est encourageant de constater que les deux tiers des entrepreneurs canadiens plus âgés que nous avons interrogés affirment que leur âge joue en leur faveur.

PERSPECTIVE RÉGIONALE : L'ONTARIO MÈNE LE BAL

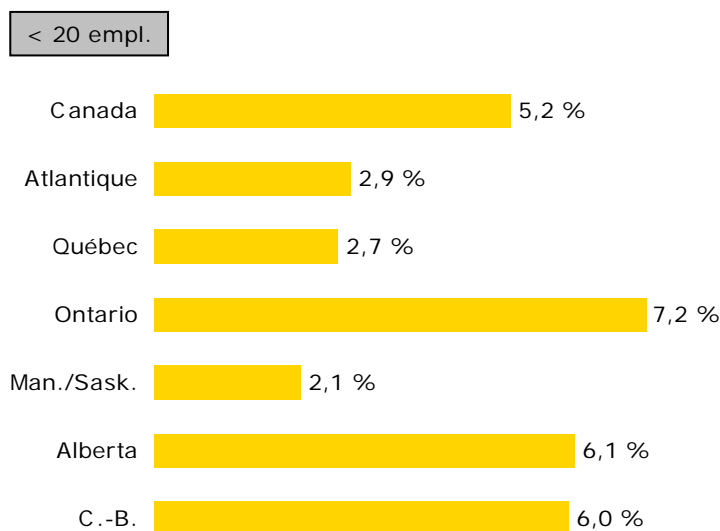
Du point de vue régional, c'est l'**Ontario** qui a enregistré le rythme le plus rapide de création de PME en 2003, le nombre d'entreprises de moins de 20 employés faisant un bond de 7,2 %, soit plus de 50 000. Cette forte croissance de la création d'entreprises est survenue malgré une conjoncture économique généralement faible dans la province, qui a subi le contrecoup de l'appréciation du huard, des prix élevés de l'énergie et de la forte concurrence de producteurs étrangers à faibles coûts comme la Chine.

Les PME ontariennes devraient demeurer en position de tête en 2004 et en 2005, puisqu'on prévoit que la création de PME dans la province sera de l'ordre de 6 % au cours de chacune de ces deux années, soit plus de 90 000 nouvelles PME pour cette période.

La persévérance des petites entreprises en Ontario est en partie le reflet de la diversification croissante de l'économie du Sud de l'Ontario, de l'augmentation de la sous-traitance et de l'importance pour les PME des dépenses de consommation et des services personnels, qui demeurent vigoureux.

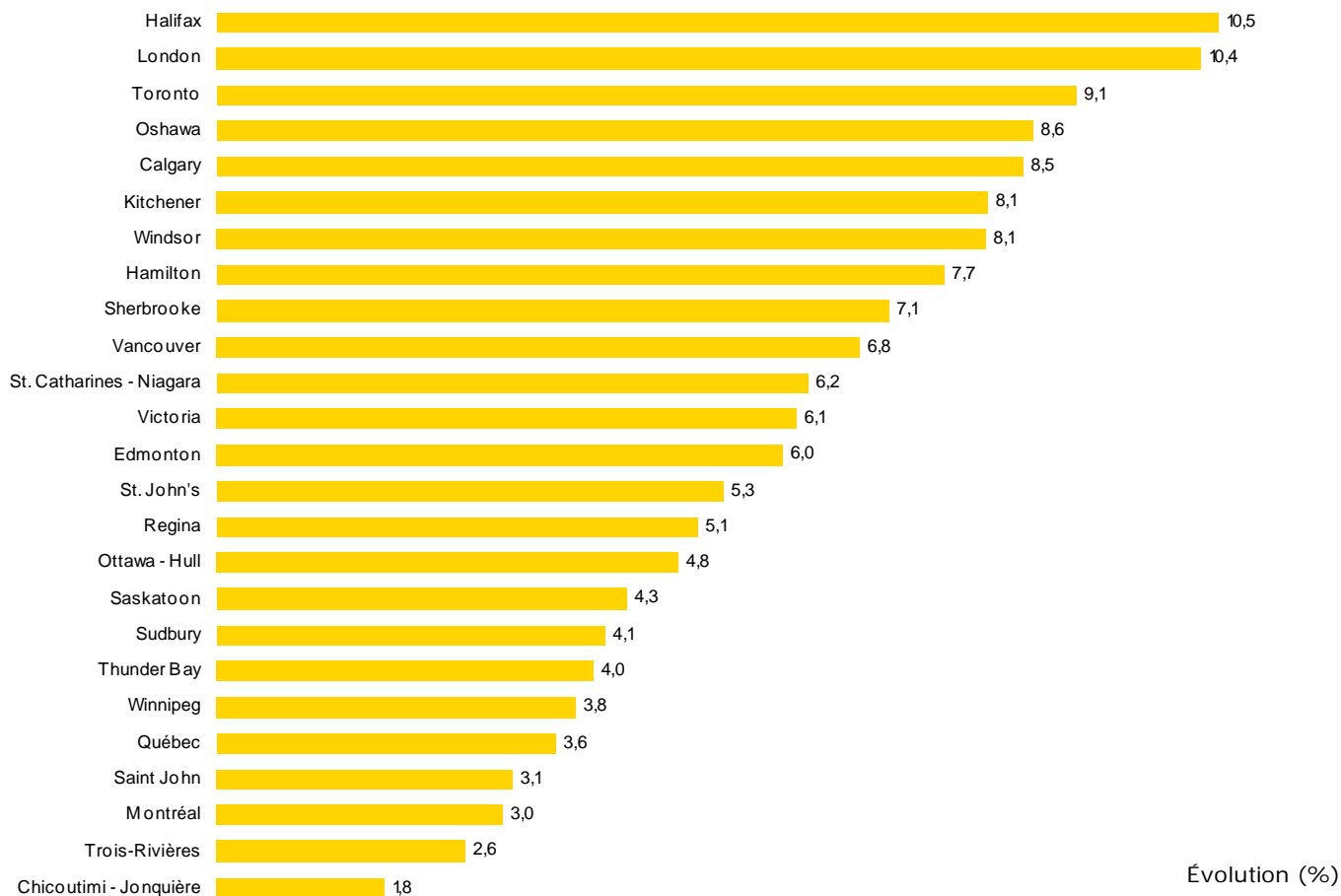
GRAPHIQUE 25

Croissance de la création d'entreprises par province 2003



GRAPHIQUE 26**Croissance de la création d'entreprises par grande ville**

2003

Entreprises comptant moins de 20 employés

Les grands gagnants en 2005 seront les petites entreprises ayant la souplesse voulue pour tirer parti de l'augmentation des dépenses d'investissement des entreprises, et l'Ontario est bien placée pour exploiter cette tendance. Le niveau élevé du dollar canadien, la bonne conjoncture pour les bénéficiaires et les pressions sur les entreprises pour accroître leur capacité de production sont tous des facteurs qui stimulent les dépenses d'investissement en Ontario. Traditionnellement, cette conjoncture a donné aux PME d'intéressantes occasions de croissance en raison de l'augmentation de la sous-traitance et des bonnes occasions dans le secteur des services aux entreprises. Par conséquent, la création de PME dans le secteur des services aux entreprises en Ontario devrait croître de plus de 10 % tant en 2004 qu'en 2005, ce qui se traduira par la mise sur pied de 30 000 nouvelles entreprises. La grande majorité de celles-ci seront des micro-entreprises, qui dominent ce secteur.

Puisque près d'une petite entreprise sur cinq est directement liée aux secteurs du commerce de détail et de gros, l'attitude des consommateurs demeurera déterminante pour le succès de plusieurs PME en Ontario. Sur ce plan, des prix plus élevés du pétrole leur seraient nettement défavorables, en raison de leur incidence négative sur les dépenses de consommation. Cela pourrait toutefois être contrebalancé, du moins en partie, par l'augmentation limitée des taux d'intérêt et un marché de l'emploi relativement solide. On peut s'attendre à ce que 10 000 nouvelles PME voient le jour en 2004 et en 2005 dans les secteurs du commerce de détail et de gros.

Même dans le secteur manufacturier, les PME ontariennes semblent bien résister, et le pourcentage de celles qui font état d'une hausse de leur carnet de commandes a atteint 29 % au troisième trimestre, le meilleur chiffre en deux ans. Malgré les répercussions défavorables des prix élevés de l'énergie et d'un dollar relativement fort, nous prévoyons toujours que les PME dans le secteur manufacturier enregistreront une hausse nette de plus de 3 % en 2004 et en 2005, ce qui traduit pour l'essentiel l'augmentation de la sous-traitance. Toutefois, les PME dans les secteurs qui connaissent un déclin structurel depuis plusieurs années connaîtront des difficultés en raison de la concurrence accrue des volumes croissants d'importations à faibles coûts. Notamment, les entreprises dans les textiles, le vêtement et le cuir auront de plus en plus de difficultés à demeurer rentables. Dans l'ensemble, nous prévoyons que ces secteurs inscriront un rendement inférieur à celui de l'économie dans son ensemble, ce qui obligera les PME à cibler des créneaux précis afin de survivre.

Après avoir connu d'excellentes années en 2003 et 2004, les PME dans le secteur de la construction en Ontario ralentiront vraisemblablement en 2005. Ces deux dernières années, le prix des maisons en Ontario a grimpé de 15,1 %, et les mises en chantier ont atteint des niveaux qu'on n'avait pas vus en plus de 15 ans. Cependant, la hausse des taux d'intérêt et l'épuisement de la demande non satisfaite devraient se traduire par une stabilisation de ce marché en Ontario en 2005, ralentissant quelque peu la création de nouvelles entreprises dans ce secteur.

L'activité des PME dans les grandes villes continuera à surpasser celle dans les zones rurales en Ontario. En fait, six des dix villes qui ont enregistré en 2003 le taux le plus élevé de création d'entreprises se trouvent en Ontario.

GRAPHIQUE 27

Grands centres urbains ou petites villes et zones rurales

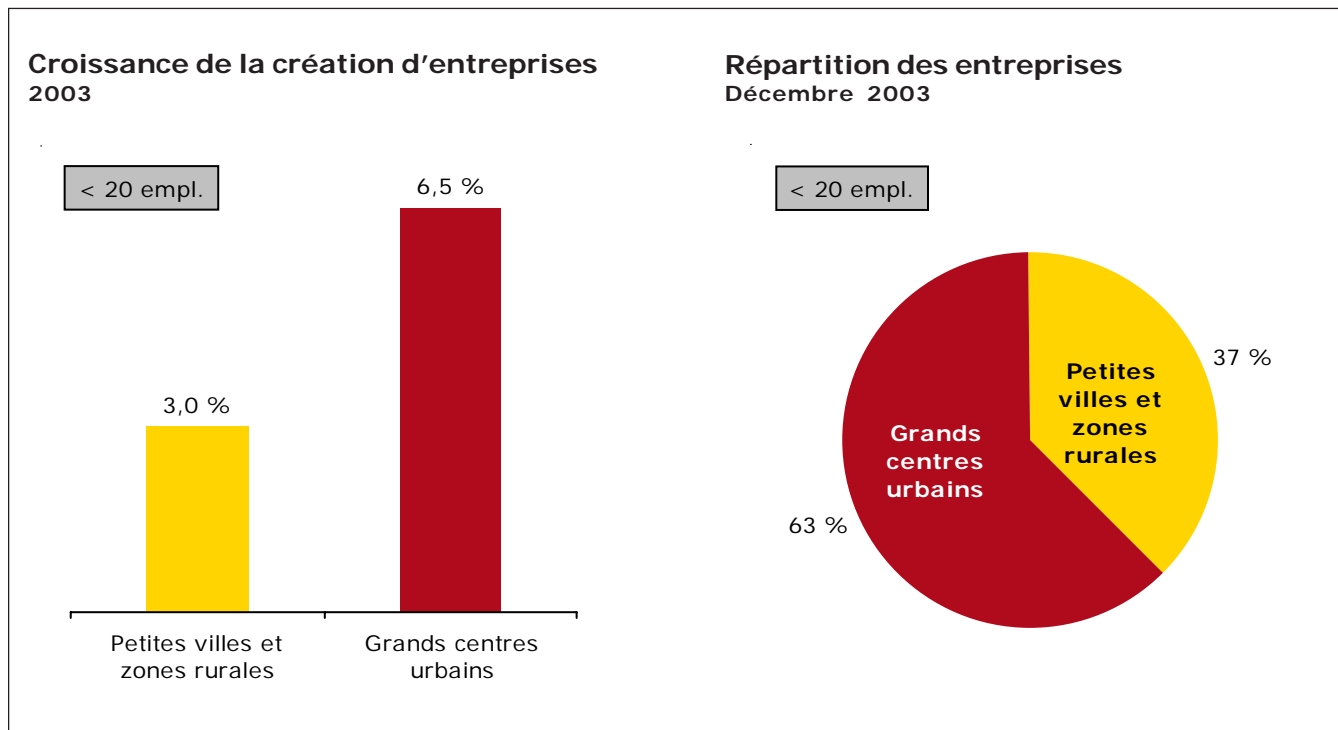


TABLEAU 2
Création d'entreprises
par province

< 20 employés

2003	Croissance		Répartition	
	Grands centres urbains	Petites villes et zones rurales	Grands centres urbains	Petites villes et zones rurales
CANADA	6,5 %	3,0 %	62,5 %	37,5 %
ATLANTIQUE	7,8 %	1,0 %	28,3 %	71,7 %
QUÉBEC	3,2 %	1,8 %	62,6 %	37,4 %
ONTARIO	8,2 %	4,0 %	75,5 %	24,5 %
MANITOBA	3,8 %	0,8 %	50,2 %	49,8 %
SASKATCHEWAN	4,6 %	1,0 %	29,3 %	70,7 %
ALBERTA	7,4 %	4,3 %	59,0 %	41,0 %
COLOMBIE-BRITANNIQUE	6,7 %	5,0 %	60,7 %	39,3 %

L'**Alberta** poursuit sur son erre d'aller, et le nombre de nouvelles PME y a grimpé d'un peu plus de 6 % en 2003. L'effet d'entraînement d'un secteur pétrolier en pleine expansion, l'afflux de placements dans d'autres secteurs que l'énergie et la diversification croissante à Calgary ont contribué à cette croissance. Cette tendance devrait se poursuivre, et le secteur des PME en Alberta devrait voir la création de 30 000 nouvelles entreprises en 2004 et en 2005, une performance qui la classe au deuxième rang derrière l'Ontario.

En raison de l'offre limitée et de la demande croissante en Asie, le prix du pétrole demeurera élevé à court et à moyen terme. Comme il devrait se situer en moyenne entre 40 \$ et 43 \$ en 2005, l'économie albertaine demeurera forte, offrant aux PME d'excellentes occasions de croissance. Quoique 4 % seulement des PME dans la province soient directement présentes dans le secteur pétrolier, l'effet d'entraînement de l'augmentation prévue de 10 % des dépenses d'investissement dans la province en 2005 servira de catalyseur à la création de PME dans le secteur des services aux entreprises. La croissance dans ce secteur suivra de près celle de l'Ontario en termes tant relatifs qu'absolus.

Au total, seulement 8,2 % des PME en Alberta se trouvent dans le secteur des commerces de détail. C'est près de 3 % de moins que la moyenne nationale. Compte tenu de la diversification croissante dans la province en général, et à Calgary en particulier, le rôle joué par les PME dans le secteur du commerce de détail devrait croître rapidement dans les prochaines années. D'ici cinq ans, nous croyons que l'Alberta sera en mesure de combler l'écart en créant plus de 10 000 nouvelles PME dans ce secteur.

Le secteur de la construction continue de servir d'assise solide aux PME en Alberta. Plus de 13 % d'entre elles se trouvent dans ce secteur. Malgré des taux d'intérêt plus élevés et la réduction de la demande non satisfaite, nous prévoyons que les mises en chantier dans la province seront d'environ 30 000 en 2005, comparativement à 33 000 en 2004, soit un écart supérieur à 30 % par rapport à la moyenne à long terme. Par conséquent, nous prévoyons que la création de PME dans le secteur de la construction en Alberta demeurera vigoureuse, avec la création de plus de 6 000 nouvelles PME en 2004 et en 2005.

TABEAU 3
Répartition des PME
Décembre 2003

< 20 employés

	T.-N. et										
	CANADA	Labrador	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QUÉ	ONT	MAN	SASK	ALB	C.-B.
	(Pourcentage)										
Agriculture et services connexes	7,8	1,5	13,1	3,9	4,1	5,5	4,8	22,2	41,7	12,6	3,0
Pêche et piégeage	0,4	3,3	10,0	5,3	4,3	0,2	0,0	0,2	0,0	0,0	0,6
Exploitation forestière et services forestiers	1,0	0,9	0,7	2,2	3,6	1,3	0,4	0,4	0,4	0,4	2,1
Mines, carrières et puits de pétrole	0,7	0,4	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	1,4	3,2	0,5
Fabrication	4,3	3,7	3,8	4,5	4,1	5,5	4,4	3,3	2,2	3,0	4,1
Construction	12,0	11,6	10,9	12,7	12,1	9,9	12,7	10,1	7,0	13,1	14,1
Transport et entreposage	4,6	5,5	4,2	4,3	6,7	5,0	4,0	5,2	4,1	5,4	4,7
Communications et autres services publics	0,7	1,0	0,7	0,8	0,8	0,8	0,6	0,7	0,5	0,7	0,7
Commerce de gros	6,1	5,7	4,0	6,2	5,7	6,9	6,3	5,4	4,1	5,0	6,3
Commerce de détail	11,1	16,5	11,6	13,4	13,7	13,0	11,5	10,3	8,1	8,2	10,2
Intermédiaires financiers et assurances	8,1	4,9	6,6	7,9	6,6	8,4	8,9	7,6	5,9	6,5	8,4
Services immobiliers et agences d'assurances	7,4	5,8	6,1	6,3	5,9	7,0	8,1	6,0	4,2	6,3	8,9
Services aux entreprises	15,7	8,1	5,9	10,4	8,7	14,8	18,4	9,0	5,6	17,9	15,7
Services gouvernementaux	0,2	1,5	0,8	0,2	0,5	0,3	0,1	0,5	1,1	0,2	0,2
Services d'enseignement	0,7	0,9	1,2	0,8	0,9	0,6	0,7	0,8	0,5	0,7	0,8
Services de soins de santé et services sociaux	4,2	10,0	4,7	5,4	5,8	4,1	4,0	4,4	2,9	3,6	4,7
Hébergement et restauration	4,6	7,0	5,1	4,8	5,4	5,5	4,5	3,7	3,2	3,3	4,5
Autres services	10,3	11,7	10,3	10,8	10,8	11,0	10,3	9,9	7,2	9,8	10,5
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

L'activité réelle dans le secteur manufacturier en Alberta connaîtra une croissance de près de 5 % en 2004 et 2005, principalement dans l'équipement, les ordinateurs et les produits électroniques, ainsi que le pétrole et le charbon. En outre, les exportations de produits d'abattage et de conditionnement d'animaux donnent des signes prometteurs de reprise. Puisque seulement 8 % des petites entreprises en Alberta se trouvent dans le secteur manufacturier, cette croissance retrouvée sera un facteur positif, se traduisant par une augmentation de plus de 3 % du rythme de création de PME dans ce secteur en 2004 et en 2005.

Dans la foulée d'une tendance qui remonte à une décennie, la création de PME dans les centres urbains en Alberta a progressé de 7,4 % en 2003, un rythme nettement supérieur à celui des zones rurales. La création d'entreprises à Calgary a enregistré un bond de 8,5 %, un rythme qui devrait s'accélérer compte tenu de la croissance rapide du secteur des services dans cette ville et de la hausse de l'immigration. En fait, nous prévoyons que Calgary surclassera toutes les autres grandes villes du pays au cours des cinq prochaines années en créant plus de 40 000 nouvelles entreprises.

La croissance de la création des PME a aussi été forte en **Colombie-Britannique** en 2003, progressant de 6 %, à peine un peu moins qu'en Alberta. Les facteurs positifs comprennent un solde positif net de l'immigration interprovinciale, la croissance soutenue du secteur du gaz naturel et la croissance retrouvée dans le secteur de la haute technologie. Il est clair que le rythme s'accélère. L'activité dans le secteur de l'immobilier résidentiel demeurera le fait saillant en 2004 et en 2005, et les mises en chantier seront sans doute plus nombreuses que dans toute autre province en 2004. Puisque près de 30 % des petites entreprises dans la province se retrouvent dans les secteurs de la construction et de l'immobilier (la concentration la plus forte au pays), les PME devraient bénéficier de cette croissance. La hausse du tourisme et de la construction contribueront aussi à préserver la première place du marché de l'emploi en Colombie-Britannique cette année et l'an prochain. Par conséquent, la solide croissance des revenus alimentera les dépenses de consommation qui, à leur tour, donneront un coup de pouce supplémentaire aux petites entreprises dans ce secteur. Un autre moteur de croissance des petites entreprises dans la province est le secteur de l'énergie. Grâce à la stratégie de mise en valeur provinciale, les forages devraient dépasser nettement les niveaux déjà élevés de 2003. Et comme le prix du pétrole devrait être en moyenne de plus de 40 \$ le baril en 2005, les petites entreprises dans ce secteur et dans celui des services aux entreprises devraient enregistrer de bons rendements. Dans l'ensemble, nous prévoyons que la création de PME en Colombie-Britannique progressera de 10 % au total en 2004 et en 2005, ajoutant 30 000 nouvelles entreprises à un secteur de la PME déjà très dynamique.

L'activité économique des PME au **Québec** en 2003 n'a pas été très spectaculaire, la création de nouvelles entreprises se situant à moins de 3 %, bien en dessous de la moyenne nationale. Les temps changent toutefois. Les chocs économiques s'estompent, la demande interne demeure forte et les dépenses d'investissement se raffermissent, si bien que la province connaît un regain d'activité cette année et devrait faire encore mieux en 2005. Dans l'ensemble, nous prévoyons que le nombre de petites entreprises comptant moins de 20 employés au Québec progressera au total de 9 % (45 000) en 2004 et en 2005.

L'important secteur manufacturier au Québec a assez bien composé avec l'appréciation du dollar canadien, grâce à une demande industrielle mondiale généralement robuste. Cela est particulièrement favorable aux petites

entreprises de la province, vu leur concentration supérieure à la moyenne dans ce secteur et l'importance de la sous-traitance. Près des deux tiers des PME au Québec agissent comme sous-contractants pour d'autres sociétés, ce qui est nettement plus que la moyenne nationale.

Le marché de l'habitation demeure un point fort au Québec, la relative pénurie de l'offre se traduisant par une augmentation de 24 % des mises en chantier depuis le début de l'année, près de quatre fois plus que la moyenne nationale, ce qui donne de nouvelles occasions de croissance aux petites entreprises directement liées aux secteurs de la construction et de l'immobilier, soit 17 % d'entre elles. En outre, chaque vente d'habitation génère approximativement 20 000 \$ en dépenses de consommation additionnelles, si bien que le boom immobilier devrait représenter plus de 25 % de l'augmentation des dépenses de consommation, à l'exclusion de l'automobile, en 2004 et en 2005. Conjugés à la croissance du revenu personnel, qui a dépassé la moyenne nationale au cours des trois dernières années, les achats des consommateurs ne devraient pas ralentir, et on prévoit que les dépenses de consommation augmenteront de 3 % tant en 2004 qu'en 2005. Comme leurs congénères des autres provinces, les PME du Québec sont très sensibles aux fluctuations des dépenses de consommation, et plus de 13 % d'entre elles sont concentrées dans le secteur du commerce de détail, où de fortes dépenses de consommation devraient se traduire par un taux accéléré de création d'entreprises.

La fin d'une sécheresse qui a duré deux ans a permis une nette amélioration de la croissance du PIB de la **Saskatchewan** en 2003, mais ne s'est pas encore traduite par une amélioration notable de l'activité des PME. Puisque la récolte devrait cette année dépasser les prévisions de 5 % à 10 %, on peut s'attendre à ce que le PIB global croisse au rythme de 3,5 % en 2004, avant de ralentir à environ 2 % en 2005. Des récoltes plus normales sont essentielles pour les petites entreprises dans la province, car 40 % d'entre elles sont directement liées au secteur agricole. C'est de loin la concentration la plus élevée au pays. Outre le secteur agricole, le prix élevé du pétrole favorise la production de brut dans la province et maintient les activités de forage à des niveaux élevés. Jusqu'à maintenant, les répercussions sur les PME ont été peu importantes, puisque 3 % seulement des petites entreprises sont liées à ce secteur.

Au cours des 12 mois terminés en juillet 2004, les mises en chantier au **Manitoba** ont bondi de 25 % et pourraient bien surpasser le record de 14 ans établi en 2003. Il n'est pas étonnant que la création de PME dans les secteurs de la construction et de l'immobilier ait progressé de plus de 4 % en 2003, et on peut s'attendre à ce qu'elle grimpe de 5 % en 2004 et en 2005. Hormis les provinces du centre du Canada, aucune autre province n'exporte autant de biens en immobilisation aux États-Unis, en pourcentage de la production. Malgré le contrecoup persistant de l'appréciation du huard, le renforcement des dépenses américaines d'équipement en 2005 devrait profiter au Manitoba. Compte tenu du niveau relativement faible des exportations par des PME du Manitoba, ses conséquences directes pour celles-ci seront limitées. Toutefois, son incidence sous forme de demande accrue de services aux entreprises devrait être importante, comme en fait foi la croissance de 6 % de la création de PME dans ce secteur en 2003.

L'activité des PME dans les provinces de l'**Atlantique** traînera la patte par rapport au reste du pays en 2004 et en 2005, en raison d'une croissance économique inférieure à la moyenne, d'une ventilation sectorielle peu enviable et de faibles données démographiques. Les petites entreprises du Nouveau-Brunswick devraient tirer leur épingle du jeu, principalement en raison des effets favorables de l'amélioration des exportations manufacturières. Les compressions budgétaires du gouvernement provincial et une conjoncture agricole difficile compromettront la capacité des petites entreprises de l'Île-du-Prince-Édouard de poursuivre leur croissance dans les années qui viennent.

DONNÉES SUR LES PME

EMPLOI

(en milliers)	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004 (moy. janv.-juin)
Emploi total	13 111,8	13 356,9	13 462,6	13 774,5	14 140,4	14 531,2	14 909,7	15 076,8	15 411,8	15 746,0	15 836,3
Travailleurs autonomes	1 978,2	2 039,9	2 113,2	2 288,5	2 364,6	2 416,4	2 378,1	2 275,1	2 312,2	2 377,1	2 406,3

EMPLOI PAR ÂGE

(en milliers)	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004 (moy. janv.-juin)
Emploi total	13 111,8	13 356,9	13 462,6	13 774,5	14 140,4	14 531,2	14 909,7	15 076,8	15 411,8	15 746,0	15 836,3
15+	13 111,8	13 356,9	13 462,6	13 774,5	14 140,4	14 531,2	14 909,7	15 076,8	15 411,8	15 746,0	15 836,3
15-24	2 099,9	2 107,6	2 073,6	2 043,1	2 101,9	2 206,3	2 289,2	2 313,5	2 367,1	2 406,9	2 336,0
25-34	3 544,9	3 543,7	3 509,5	3 496,9	3 488,1	3 446,6	3 449,4	3 437,2	3 433,0	3 468,5	3 481,5
35-54	6 194,8	6 438,6	6 594,8	6 893,5	7 149,5	7 400,3	7 615,5	7 719,4	7 838,3	7 907,2	7 977,4
55-64	1 069,5	1 070,9	1 088,4	1 134,0	1 183,1	1 264,3	1 343,7	1 393,4	1 533,2	1 696,3	1 768,4
65+	202,8	196,2	196,4	207,0	217,9	213,7	212,0	213,3	240,4	267,1	273,1
Travailleurs autonomes											
15+	1 978,2	2 039,9	2 113,2	2 288,5	2 364,6	2 416,4	2 378,1	2 275,1	2 312,2	2 377,1	2 406,3
15-24	133,8	125,3	129,8	129,2	128,0	125,6	103,5	82,5	92,3	96,4	87,0
25-34	384,7	387,2	401,9	416,8	408,8	396,9	389,5	360,6	352,6	360,0	350,1
35-54	1 077,2	1 132,8	1 185,2	1 308,8	1 371,6	1 400,6	1 395,6	1 354,1	1 344,1	1 347,7	1 365,9
55-64	269,6	286,5	286,3	316,4	325,2	365,7	364,8	362,9	388,6	428,3	455,8
65+	113,0	108,1	110,0	117,3	131,1	127,7	124,8	115,2	134,6	144,7	147,6

EMPLOI SELON LA PROVINCE

(en milliers)	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004 (moy. janv.-juin)
Emploi total											
Terre-Neuve	192,2	194,3	187,1	189,3	194,3	204,9	204,6	211,3	213,9	217,8	214,0
Île-du-Prince-Édouard	55,5	57,3	59,0	59,2	60,4	61,3	64,6	65,9	67,1	68,9	66,6
Nouvelle-Écosse	373,3	377,2	378,1	384,3	398,9	408,7	419,6	423,3	428,4	435,5	437,8
Nouveau-Brunswick	300,2	309,9	306,2	310,7	317,9	328,4	334,5	334,5	345,6	345,0	342,2
Québec	3 100,6	3 147,6	3 145,9	3 195,1	3 281,5	3 357,4	3 437,8	3 474,5	3 592,7	3 649,9	3 665,5
Ontario	5 039,2	5 130,6	5 180,8	5 313,4	5 490,0	5 688,1	5 872,1	5 962,7	6 068,0	6 228,5	6 274,0
Manitoba	509,5	519,0	518,6	525,6	535,7	542,7	554,4	557,9	567,0	568,7	570,9
Saskatchewan	455,7	459,5	457,5	470,1	476,3	480,1	485,0	472,4	482,0	486,8	485,5
Alberta	1 331,6	1 369,4	1 408,4	1 457,9	1 515,4	1 553,3	1 588,3	1 632,1	1 673,8	1 721,7	1 740,0
Colombie-Britannique	1 754,0	1 792,3	1 821,2	1 869,0	1 870,2	1 906,4	1 949,1	1 942,4	1 973,4	2 023,3	2 040,0
Travailleurs autonomes											
Terre-Neuve	27,4	26,3	24,3	25,3	28,8	26,6	25,9	22,4	25,2	27,1	26,7
Île-du-Prince-Édouard	10,1	10,3	10,2	10,1	11,3	11,5	11,2	10,7	10,9	10,7	10,0
Nouvelle-Écosse	49,7	52,1	55,6	58,4	59,1	59,5	57,8	55,0	60,5	56,0	58,0
Nouveau-Brunswick	36,2	38,1	40,9	44,4	43,7	42,4	40,7	39,6	41,8	41,3	41,8
Québec	407,7	443,5	459,3	473,4	495,2	506,5	502,3	462,2	468,8	477,4	481,2
Ontario	716,5	716,2	743,1	825,3	841,7	879,5	899,6	872,2	870,0	899,0	906,6
Manitoba	82,8	81,6	81,9	89,8	89,5	91,4	89,0	81,7	83,4	87,5	86,3
Saskatchewan	105,1	105,1	108,2	110,4	115,9	114,9	107,7	97,8	98,0	97,4	93,3
Alberta	244,8	269,9	273,2	296,5	297,3	296,8	283,7	277,4	281,6	301,1	317,0
Colombie-Britannique	298,1	296,9	316,6	354,9	381,9	387,4	360,2	356,4	372,1	379,8	385,5

Création d'entreprises selon la taille de l'entreprise

Décembre 2003

PAR PROVINCE

	Nombre d'employés							
	0-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100-199	200-499	500+
Terre-Neuve-et-Labrador	19 994	3 035	1 695	1 189	389	187	96	59
Île-du-Prince-Édouard	7 464	1 355	901	591	159	60	31	10
Nouvelle-Écosse	39 865	5 355	3 977	2 744	891	443	167	84
Nouveau-Brunswick	34 322	4 705	3 122	2 170	711	304	146	59
Québec	422 765	38 150	22 905	16 206	5 794	2 774	1 366	637
Ontario	680 048	60 607	44 306	33 298	12 167	5 899	2 853	1 099
Manitoba	60 386	6 452	5 026	3 550	1 219	506	277	109
Saskatchewan	80 680	7 400	4 851	3 037	916	378	228	62
Alberta	247 972	23 998	16 748	11 356	3 904	1 814	752	284
Colombie-Britannique	266 778	27 678	18 595	12 270	4 111	1 811	845	330
Yukon	2 167	319	224	157	47	21	10	2
Territoires du Nord-Ouest	1 747	371	312	237	71	35	18	2
Nunavut	431	149	123	113	41	14	4	1
Canada	1 864 619	179 574	122 785	86 918	30 420	14 246	6 793	2 738

Source : Statistique Canada

Création d'entreprises : zones urbaines et zones rurales

Décembre 2003

SELON LA PROVINCE ET LA CATÉGORIE

	Nombre d'employés			
	0-4	5-9	10-19	20-49
CANADA	1 864 619	179 574	122 785	86 918
Grandes villes	1 166 141	109 569	78 874	59 081
Petites villes	698 478	70 005	43 911	27 837
ATLANTIQUE	101 645	14 450	9 695	6 694
Grandes villes	28 758	3 994	2 885	2 242
Petites villes	72 887	10 456	6 810	4 452
QUÉBEC	422 765	38 150	22 905	16 206
Grandes villes	264 128	23 423	15 175	11 211
Petites villes	158 637	14 727	7 730	4 995
ONTARIO	680 048	60 607	44 306	33 298
Grandes villes	514 637	44 577	33 467	26 182
Petites villes	165 411	16 030	10 839	7 116
MANITOBA	60 386	6 452	5 026	3 550
Grandes villes	29 257	3 716	3 109	2 324
Petites villes	31 129	2 736	1 917	1 226
SASKATCHEWAN	80 680	7 400	4 851	3 037
Grandes villes	21 855	3 038	2 296	1 603
Petites villes	58 825	4 362	2 555	1 434
ALBERTA	247 972	23 998	16 748	11 356
Grandes villes	144 681	14 823	10 790	7 745
Petites villes	103 291	9 175	5 958	3 611
COLOMBIE-BRITANNIQUE	266 778	27 678	18 595	12 270
Grandes villes	162 825	15 998	11 152	7 774
Petites villes	103 953	11 680	7 443	4 496

Source : Statistique Canada

Création d'entreprises selon la taille de l'entreprise

Décembre 2003

PAR GRANDE VILLE

	Nombre d'employés							
	0-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100-199	200-499	500+
Calgary	83 042	7 544	5 656	4 053	1 479	712	319	110
Chicoutimi - Jonquière	6 336	757	417	328	110	46	28	17
Edmonton	61 639	7 279	5 134	3 692	1 301	619	257	98
Greater Sudbury	6 331	740	552	433	132	38	27	15
Halifax	16 440	2 065	1 593	1 329	442	222	87	53
Hamilton	31 480	3 217	2 290	1 714	614	287	146	49
Kitchener	21 490	2 252	1 625	1 297	481	240	120	45
London	21 921	2 267	1 599	1 249	435	182	84	36
Montréal	208 050	17 655	11 557	8 505	3 242	1 564	771	344
Oshawa	11 397	1 044	717	507	181	96	29	24
Ottawa - Hull	56 498	5 194	3 746	2 815	955	453	222	136
Québec	34 509	3 512	2 294	1 696	600	256	135	90
Regina	9 339	1 336	1 044	745	237	110	57	37
Saint John	4 645	726	492	350	132	58	31	16
Saskatoon	12 516	1 702	1 252	858	271	107	59	14
Sherbrooke	8 716	804	506	363	104	40	32	10
St. Catharines - Niagara	17 109	1 922	1 369	1 000	349	167	83	29
St. John's	7 673	1 203	800	563	209	111	50	36
Thunder Bay	5 080	743	525	355	115	52	24	17
Toronto	330 535	25 770	19 940	15 897	6 257	3 062	1 484	549
Trois-Rivières	6 517	695	401	319	97	43	11	15
Vancouver	143 823	13 876	9 623	6 796	2 451	1 081	510	189
Victoria	19 002	2 122	1 529	978	313	149	82	38
Windsor	12 796	1 428	1 104	915	330	159	78	29
Winnipeg	29 257	3 716	3 109	2 324	886	389	204	83

Source : Statistique Canada

Création d'entreprises selon le chiffre d'affaires

Décembre 2002

PAR PROVINCE

	Total	Échelle des revenus					
		0-99K	100K-499K	500K-1,9M	2M-9,9M	10M-49,9M	> 50M
Terre-Neuve-et-Labrador	25 172	14 235	6 607	2 887	1 114	266	63
Île-du-Prince-Édouard	10 136	5 587	2 722	1 280	435	90	22
Nouvelle-Écosse	49 069	26 155	13 853	5 852	2 447	645	117
Nouveau-Brunswick	43 005	23 245	12 112	5 093	2 000	455	100
Québec	477 770	279 735	124 692	47 125	19 731	5 413	1 074
Ontario	701 915	364 433	204 114	84 218	35 750	10 997	2 403
Manitoba	72 045	38 380	21 452	8 036	3 135	848	194
Saskatchewan	91 597	50 752	28 383	8 560	3 131	624	147
Alberta	258 077	137 773	77 930	27 909	10 809	2 979	677
Colombie-Britannique	289 832	157 832	83 148	32 647	12 286	3 238	681
Yukon	2 695	1 272	815	423	141	38	6
Territoires du Nord-Ouest	2 516	938	731	528	250	52	17
Nunavut	678	195	187	152	118	24	2
Canada	2 024 507	1 100 532	576 746	224 710	91 347	25 669	5 503

Source : Statistique Canada

Sauf indication contraire, les données utilisées dans la présente étude proviennent de Statistique Canada, d'Industrie Canada, de Marchés mondiaux CIBC et du Sondage CIBC/Décima auprès des PME de 2004. En outre, sauf indication contraire, les PME dans la présente étude sont des entreprises qui comptent moins de 20 employés.

Bibliographie

1. Baldwin, John R. et Sabourin, David, « *L'adoption de la technologie au Canada et aux États-Unis* », Documents de recherche 119 (Statistique Canada), août 1988.
2. Baldwin, John R., Gellatly, Guy et Gaudreault, Valerie, « *Financement de l'innovation dans les nouvelles petites entreprises : nouveaux éléments probants provenant du Canada* », Document de recherche 190 (Statistique Canada), mai 2002.
3. Gouvernement du Canada, « *Financement des petites et moyennes entreprises* », 2002.
4. Halley, Alain, « *Étude portant sur les activités de sous-traitance chez les entreprises canadiennes* », HEC, août 2000.
5. Hughes, A., « *Growth Constraints on Small and Medium-Sized Firms* », ESRC Centre for Business Research, University of Cambridge, Working Paper # 71, septembre 1997.
6. Statistique Canada, Enquête auprès des micro-entreprises, 2000.
7. Trau, Frank, « *The Rise and Fall of the Size Firms* », ESRC Centre for Business Research, University of Cambridge, Working Paper # 156, mars 2000.
8. Tal, Benjamin, « *Les PME au Canada – Une force en pleine croissance* », CIBC, septembre 2003.

Conflits d'intérêts : La rémunération des analystes et des économistes de Marchés mondiaux CIBC est tirée des revenus générés par divers secteurs d'activité de Marchés mondiaux CIBC, y compris les Services bancaires d'investissement de Marchés mondiaux CIBC. Marchés mondiaux CIBC peut avoir une position acheteur ou vendeur ou encore faire office de mandant à l'endroit des titres mentionnés dans ce rapport, de titres connexes ou encore d'options, de contrats à terme ou d'autres produits dérivés y afférents. Le lecteur ne devrait pas baser sa décision d'acheter ou de vendre les titres mentionnés aux présentes strictement en fonction de l'information contenue dans le présent rapport.

Questions d'ordre juridique : Ce rapport a été approuvé et publié aux fins de diffusion par (i) au Canada, Marchés mondiaux CIBC inc., membre de l'ACCOVAM et du FCPE, (ii) au Royaume-Uni, CIBC World Markets plc, régie par la SFA, et (iii) en Australie, CIBC World Markets Australia Limited, membre de la Australian Stock Exchange et régie par l'ASIC (collectivement « Marchés mondiaux CIBC »). Ce rapport n'a été ni vérifié ni approuvé par CIBC World Markets Corp., membre de la NYSE et de la SIPC. Aux États-Unis, ce rapport n'est distribué qu'à l'intention des investisseurs institutionnels importants (tels qu'ils sont définis dans le règlement 15a-6 de la Securities and Exchange Commission et dans l'article 15 de la Securities Act de 1934, avec toutes leurs modifications). Ce rapport, de même que les produits ou les renseignements qui y sont mentionnés, ne sont pas destinés à l'usage des épargnants du Royaume-Uni. Les commentaires et les points de vue exprimés dans ce rapport visent à répondre aux intérêts généraux des clients de CIBC World Markets Australia Limited. Ce rapport est publié à titre informatif seulement.

Lors de la préparation de ce rapport, Marchés mondiaux CIBC inc. n'a pas cherché à tenir compte des objectifs de placement, de la situation financière ni des besoins particuliers de quelque client que ce soit. Avant de prendre une décision de placement en se fondant sur l'information fournie dans ce rapport, le lecteur est invité à en évaluer le bien-fondé en tenant compte de ses besoins et objectifs de placement particuliers, de même que de sa situation financière. Marchés mondiaux CIBC inc. vous recommande également de communiquer avec l'un de ses conseillers à la clientèle établi dans votre région pour en discuter. Comme les niveaux et les bases d'imposition sont variables, toute mention dans le présent rapport de l'impact fiscal d'un placement ne saurait constituer un conseil de nature fiscale; comme pour toute opération pouvant avoir des conséquences fiscales, les clients ont intérêt à s'adresser à leur propre conseiller fiscal. Le rendement passé n'est pas garant du rendement futur.

Bien que l'information et les données statistiques présentées dans ce rapport proviennent de sources jugées fiables, nous ne pouvons en garantir l'exactitude, l'exhaustivité ni la fiabilité. Les estimations et les opinions exposées dans ce rapport sont émises en date du présent rapport et peuvent faire l'objet de modifications sans préavis.

Bien que chacune des entités diffusant ce rapport soit une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC), chacune assume l'entière responsabilité de ses obligations et engagements contractuels, et les titres offerts, recommandés, achetés ou vendus en relation avec le compte d'un client (i) ne peuvent être assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC), la Société d'assurance-dépôts du Canada ou d'autres types d'assurance semblables, (ii) ne peuvent constituer de dépôts ou d'autres obligations de la CIBC, (iii) ne pourront être cautionnés ou garantis par la CIBC, et (iv) seront soumis au risque de placement, y compris la perte éventuelle du capital investi. La marque de commerce CIBC est utilisée sous licence.

© 2004 Marchés mondiaux CIBC inc. Tous droits réservés. L'utilisation, la distribution, la reproduction et la publication du présent rapport sans l'autorisation écrite préalable de Marchés mondiaux CIBC inc. sont interdites par la loi et peuvent donner lieu à des poursuites judiciaires.